OBJECTIFS QUALITE 2017-2019

DANS LE CADRE DE LA MISE EN COMMUN DE MOYENS

G.D.S. France, en tant que fédération nationale des Groupements de Défense Sanitaire, a pour rôle de définir et de coordonner, en concertation avec le Réseau des G.D.S, les orientations politiques, stratégiques et opérationnelles des O.V.S. qu'elle fédère.

En ce début d'année 2017, un projet d'envergure nationale est lancé dont l'objet est de trouver un consensus sur les grands objectifs et les missions du Réseau à 5 ans. Ce projet sera concrétisé par la définition d'un Contrat d'Objectifs qui engagera les F.R.G.D.S. et les G.D.S, à s'investir sur les missions et actions qui auront été définies par le Réseau selon un processus participatif. Les objectifs Qualité font partie intégrante du Contrat d'Objectifs puisque l'organisation et les dispositifs mis en place pour le projet « Accréditation » constituent des outils au service des missions déléguées et plus généralement des missions des O.V.S.

Considérant que la précédente Déclaration de Politique Qualité avait cours jusqu'à fin 2016, que le projet de Contrat d'objectifs national ne peut être disponible au premier semestre 2017 et que les O.V.S. ont besoin des grandes orientations nationales pour fixer leurs propres objectifs locaux, G.D.S. France a décidé de fixer et de diffuser les objectifs qualité en amont du Contrat d'objectifs. Ces objectifs seront intégrés au Contrat d'Objectifs.

Les objectifs de la Politique Qualité 2015/2016 étaient centrés sur l'obtention de l'accréditation pour toutes les F.R.G.D.S, via la construction d'un Système de Managament de la Qualité (S.M.Q.) partagé, la formation des auditeurs internes, l'organisation d'un audit interne pour chaque F.R.G.D.S. et la préparation du réseau à l'évaluation du C.O.F.R.A.C. Tous ces objectifs ayant été atteints et le projet « Accréditation » ayant été courroné de succès avec l'accrédidation de l'ensemble des O.V.S, de nouveaux objectifs se dessinent aujourd'hui pour relever les défis de demain.

LES DEFIS DE DEMAIN

La reconnaissance des F.R.G.D.S. en tant qu'O.V.S. sur le périmètre des anciennes régions administratives court jusqu'au 1er janvier 2020 (Décret 2016-118 du 05/02/2016). Cette échéance implique que l'évaluation de surveillance 3 soit réalisée dans la configuration des nouvelles grandes régions. Il s'agit d'un défi de taille pour notre Réseau puisqu'il implique une adaptation de l'organisation générale de notre S.M.Q. et une harmonisation importante de nos pratiques dans le domaine des missions déléguées, travail qui a déjà été initié au sein des F.R.G.D.S. et qu'il faut désormais élargir aux grandes régions. L'harmonisation des pratiques devra être envisagée sous trois angles:

- *Organisationnel et documentaire* : il est nécessaire d'une part de consolider et de pérenniser nos S.M.Q. et d'autre part de les adapter en prévision des O.V.S. de 2020 qui regrouperont plusieurs des F.R.G.D.S. actuelles (exception faite des régions dont le périmètre géographique n'a pas été modifié)

- *Technique* : les audits internes ont mis en évidence des disparités de pratiques s'agissant des prélèvements de bovins récemment entrés dans une exploitation ou prévus à la vente/abattage au passage du vétérinaire. Ces différences de pratiques sont sources d'inégalités entre éleveurs et peuvent être à l'origine de sous-réalisations importantes qui remettent en cause la pertinence des résutats d'inspection.

- *Financier* : Il s'agit ici de faciliter le calcul du coût des délégations par les O.V.S.

Dans le même temps, il est essentiel de ne pas relâcher nos efforts sur ce projet pour que l'investissement consenti par tous ne s'avère pas vain. En outre, nous nous sommes engagés dans un processus d'amélioration continue qui recquiert une analyse règulière de la pertinence et de la fiabilité de notre système. Or, sur le plan technique, l'enquête « Amélioration continue » a révélé un certain nombre d'éléments insastifaisants au niveau de la gestion des prophylaxies bovines par les différents acteurs concernés, notamment au niveau de la gestion des données d'entrée. Les G.D.S, en tant que maillon final du processsus d'évaluation de la conformité dans la chaîne de surveillance, ont le devoir d'œuvrer pour que les rapports d'inspection qu'ils émettent soient justes et fiables. De plus, les efforts que les G.D.S. consentiront pour faire diminuer le nombre et l'impact de ces dysfonctionnements permettront, à terme, de diminuer le temps passé sur ces opérations.

En outre, pour contribuer à améliorer la qualité des données d'entrée, il a été choisi de se focaliser sur la problématique du remplissage du Document d'Accompagnement des Prélèvements (D.A.P.). Il constitue un document clé de la surveillance et de l'inspection, en tant que support de données relatives au prélèvement ou à la tuberculination recueillies à la première étape du processus de la prophylaxie. La fiabilité des résultats d'inspection dépend en grande partie de la qualité de remplissage de ces D.A.P. Or, 20% des anomalies remontées au niveau national sur les opérations de prophylaxie relèvent d'un défaut de remplissage des D.A.P (source : enquête amélioration continue sur la campagne 2015/2016).

LES 4 OBJECTIFS

- **Améliorer la qualité de remplissage des D.A.P. pour que les anomalies qui en résultent représentent moins de 10% de la totalité des anomalies relevées au niveau national d'ici janvier 2019.**

  Cet objectif est garant de la volonté du Réseau de contribuer à l'amélioration de la qualité des données d'entrée. De plus, dans la continuité du courrier du 25/01/2017 co-signé par le C.O.F.R.A.C. et G.D.S. France, G.D.S. France restera mobilisé au niveau national, en lien avec la D.G.Al, pour sensibiliser les différents acteurs (vétérinaires habilités, laboratoires vétérinaires départementaux, laboratoires interprofessionnels laitiers) sur l'importance de ces données d'entrée dans notre système de surveillance.

- **Engager dès 2017 une réflexion pour préparer notre système documentaire à la surveillance 3** qui concernera des O.V.S. qui seront de nouvelles structures juridiques reconnues sur le périmètre des nouvelles régions administratives.

- **Définir des règles de gestion claires et harmonisées en matière de prélèvement de bovins récemment entrés dans une exploitation ou prévus à la vente/abattage au passage du vétérinaire.** Ces règles devront être définies dans une nouvelle version du cahier des charges pour la campagne 2018/2019. Pour ce faire, des travaux seront menés avec la D.G.Al, au sein du groupe métier.

- **Mettre à disposition des O.V.S.** en juin 2017, **des outils financiers harmonisés afin de faciliter le calcul du coût des délégations**

LES MOYENS

Pour atteindre ces objectifs, G.D.S. France s'engage à maintenir une animation nationale forte sur le projet « accréditation ». D'ores et déjà, en 2016, G.D.S. France a décidé de renouveller les missions de la Responsable Qualité Nationale et une personne a été recrutée pour suppléer la R.Q.N. et la R.T.N. dans leurs missions.

Par ailleurs, G.D.S. France continuera de proposer des formations pour répondre aux besoins des personnes travaillant dans le domaine des activités déléguées.

Enfin, G.D.S. France poursuivra le dialogue au niveau national avec la Direction Générale de l'Alimentation et avec ses partenaires dans le domaine de la prophylaxie pour faciliter l'atteinte des objectifs précédemment définis.

Par ailleurs, l'implication de l'ensemble du Réseau est nécessaire. J'invite donc chaque F.R.G.D.S./O.V.S. à maintenir sur ce projet les moyens nécessaires pour que les personnes assurant les fonctions clés de nos systèmes, à savoir les Directeurs opérationnels, Responsables Qualité, Responsables Techniques, les Opérateurs d'inspection et les auditeurs internes, puissent assurer pleinement leurs missions, sans remettre en cause le bon fonctionnement des autres activités de leur structure.

Ce projet a créé une dynamique remarquable au sein du réseau. Le volontarisme et les compétences qu'il a pleinement révélés constituent une véritable richesse pour nos G.D.S. Ne laissons pas cette dynamique s'essoufler et sachons transformer l'essai en utilisant à bon escient l'organisation et les outils que ce projet a permis de créer, pour proposer aux éleveurs un service toujours plus efficace et adapté à leurs besoins.

Fait à Paris, *Le* 08/02/17

Le Président de G.D.S. France

Michel COMBES